

Communiqué de presse

Pour une lecture simplifiée des ZFE-m, InTerLUD lance l'application ZFE.green destinée aux professionnels

Face à la complexité du paysage réglementaire des zones à faibles émissions mobilité (ZFE-m), le programme InTerLUD (Innovations Territoriales et Logistique Urbaine Durable) lance le portail [ZFE.green](#), un outil gratuit, accessible à tous les professionnels. Il leur permet de disposer d'informations claires et précises, et de visualiser rapidement les contraintes de circulation des ZFE-m spécifiques à chaque territoire. Son objectif ? répondre aux nombreuses attentes des collectivités, fédérations professionnelles et acteurs économiques pour faciliter et optimiser les déplacements.

Le déploiement progressif des ZFE-m prévu par la loi Climat et Résilience votée en 2021, impose notamment aux entreprises de transport / logistique de devoir s'adapter à de nouvelles restrictions de circulation importantes. Si seules les grandes métropoles sont aujourd'hui concernées, la loi prévoit une extension du dispositif à tous les territoires de plus de 150 000 habitants au 1^{er} janvier 2025, soit 43 métropoles et agglomérations en France métropolitaine, ce qui va complexifier les déplacements dans tout l'Hexagone.

Des contraintes réglementaires différentes selon les territoires

Chaque territoire ayant ses spécificités, ses propres réglementations et dérogations, les contraintes ne seront pas les mêmes dans toutes les ZFE-m. Il y aura potentiellement autant de ZFE-m avec des réglementations hétérogènes que de territoires, ce qui va obliger les entreprises à s'informer au quotidien sur les restrictions et interdictions de circulation en vigueur.

Des informations sur les ZFE-m sont aujourd'hui accessibles dans une base de données nationale (BNZFE) téléchargeable sur le site transport.data.gouv.fr ainsi que dans les arrêtés publiés par les collectivités territoriales (périmètre de la ZFE, usagers concernés, dérogations...). Or, ces données sont parfois difficiles à trouver, à comprendre et à interpréter sur le plan réglementaire et juridique.

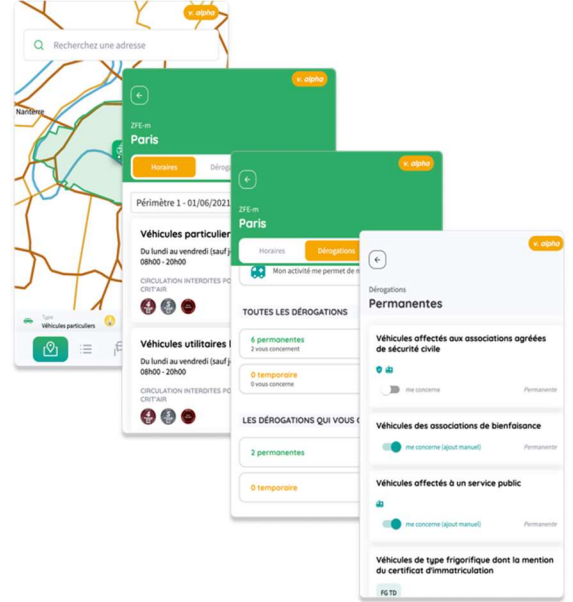
ZFE.green, un outil de modélisation pour comprendre et visualiser en temps réel les informations présentes dans les arrêtés

Au vu de ce paysage réglementaire particulièrement complexe, InTerLUD a développé l'outil [ZFE.green](#) répondant aux nombreuses attentes des EPCI, fédérations professionnelles et acteurs économiques pour faciliter et optimiser leurs déplacements. Ces attentes ont été identifiées lors

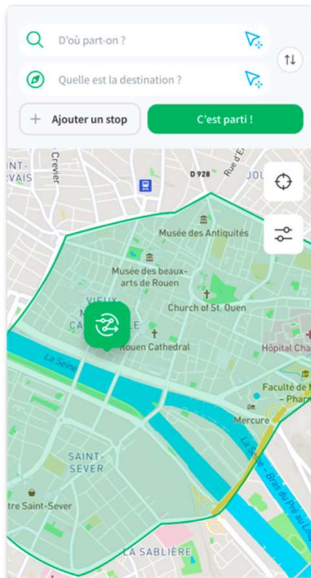
InTerLUD, programme porté par :

de réunions de concertation entre collectivités et entreprises de tous secteurs, notamment dans le cadre de l'élaboration de chartes de logistique urbaine. InTerLUD propose un applicatif simple et gratuit pour déchiffrer, rendre accessible et compréhensible les nombreuses dérogations mises en place, et ce en temps réel, de façon à permettre à tous de se conformer aux dispositions des ZFE-m tout en s'assurant du bon déroulement de ses activités.

Il suffit de se rendre sur le portail zfe.green, accessible à tous et de se laisser guider. En un clin d'œil, il permet de visualiser l'ensemble des ZFE-m ainsi que les réglementations de chacune d'entre elles, à partir d'informations extraites automatiquement de la BNZFE ou présentes dans les arrêtés des collectivités. ZFE.green permet de répondre tout simplement à la question : « *Ai-je le droit de circuler dans cette ZFE-m ?* » Il n'est plus nécessaire de consulter les arrêtés, parfois fastidieux à lire. Les mises à jour régulières du site garantissent par ailleurs de disposer rapidement d'une information fiable.



Le site a été conçu de façon responsive pour être utilisé aussi bien sur les téléphones mobiles que sur les ordinateurs de bureau. La navigation est simple et intuitive.



ZFE.green, c'est aussi un outil de calcul d'itinéraires et d'optimisation des kilomètres parcourus

En plus de communiquer des informations territorialisées précises sur les ZFE-m, l'outil proposera bientôt de calculer des itinéraires multipoints tenant compte des zones à faibles émissions existantes. Lorsque la vignette Crit'Air d'un véhicule ne lui permet pas d'entrer dans une ZFE-m et qu'il n'existe sur le territoire aucune dérogation en lien avec l'activité de l'entreprise, il est possible de proposer au conducteur un itinéraire bis évitant la ZFE-m.

InTerLUD, programme porté par :

InTerLUD

Agir pour une logistique urbaine durable

L'outil a été testé en amont de son lancement par des collectivités, des acteurs économiques et leurs représentants. Ce premier retour d'expérience a permis de procéder à des améliorations et les fonctionnalités seront appelées à évoluer régulièrement. Enfin, il est à noter que les députés Bruno Millienne et Gérard Leseul, co-rapporteurs de la « mission flash » consacrée aux mesures d'accompagnement à la mise en œuvre des ZFE-m, avaient récemment préconisé la création d'un « portail centralisant toutes les informations utiles et permettant rapidement d'identifier s'il est permis de circuler ou non selon la zone et son véhicule ». zfe.green est en passe de remplir pleinement cet objectif.

À propos du programme InTerLUD :

Dans le cadre du dispositif des Certificats d'économies d'énergie (CEE), le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires a retenu, le 27 février 2020, le programme Innovations Territoriales et Logistique Urbaine Durable (InTerLUD). Ce programme porté par le Cerema, Logistic Low Carbon et ROZO*, en relation étroite avec la DGEC en charge des programmes CEE, la DGTIM et l'Ademe, a pour vocation de créer des espaces de dialogue entre les acteurs publics et économiques dans l'objectif d'élaborer des chartes de logistique urbaine durable en faveur d'un transport de marchandises décarboné et plus économe en énergie. Le programme devait s'achever en décembre 2022. Il a été prolongé de 4 mois jusqu'à fin avril 2023 pour permettre de finaliser l'accompagnement dans la mise en place de plans d'actions dans plusieurs territoires urbains et le développement de certains outils comme les services numériques et les outils de formation.

*Le Cerema, Logistic Low Carbon et Rozo sont les trois porteurs du programme InTerLUD. Le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) a réuni les collectivités autour du programme ; Logistic Low Carbon, filiale de la CGF (Confédération des grossistes de France) a fédéré les acteurs économiques via leurs organisations professionnelles ; Rozo est une société de conseil en performance énergétique.

Pour en savoir plus sur le programme InTerLUD, [ici](#)

Pour plus d'informations :

Acteurs économiques, vos contacts Logistic Low Carbon :

Jean-André Lasserre, ja.lasserre@logistic-low-carbon.fr, 06 62 46 90 65

Jean-Philippe Elie, jp.elie@logistic-low-carbon.fr, 06 66 45 58 95

Collectivités, votre contact Cerema : interlud@cerema.fr

Contact Presse : Agence HL+– Sandrine Arnaud, sarnaud@agencelavarde.com, 06 34 04 52 54

InTerLUD, programme porté par :

